VILLE DE SAINT ANDRÉ
DROIT DEVANT

Saint-André, le mercredi 24 janvier 2024

M. Joé Bédier
Maire de Saint-André

A
M. Gabriel Attal
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75 007, Paris France

Nos réf. : DirCab/GGR/2023
Objet : Alerte sur les mineurs sans tuteurs légaux (parents) sur le territoires réunionnais

Monsieur le Premier Ministre,

Maire d'une ville moyenne d'environ 60 000 habitants à La Réunion, je me permets de vous interpeller sur une problématique sociétale majeure qui impacte nos enfants de la maternelle au collège.

J'ai tenu ce mercredi 24 janvier un point presse qui intervient après des incidents graves ayant eu lieu sur la commune. Il était à mon sens nécessaire que l'ensemble des institutions compétentes lève le voile sur la problématique des mineurs isolés sur l'île. En effet, les rapports des acteurs de terrain, c'est-à-dire des établissements scolaires, des associations, des personnels de directions nous alertent systématiquement sur la détresse des enfants sans parents et sans tuteurs légaux sur le territoire réunionnais.

Le problème originel repose sur le fait qu'il s'agit d'enfants issus de la migration qui sont totalement seuls. C'est un drame où des milliers d'enfants sont sans moyens de subsistances, sans foyer et sans référents. Ces conditions dangereuses pour le développement de l'enfant entrainent des situations encore plus graves de violences. C'est bien en raison de l'absence de repères familiaux, sociaux et plus particulièrement à cause de la misère affective qu'aujourd'hui nous constatons des comportements violents de la part de groupuscules constitués de très jeunes enfants qu'on peut qualifier de jeunes délinquants. Cette violence, elle est notamment dirigée vers nos forces de l'ordre et elle se traduit par des incivilités quotidiennes et condamnables (4 policiers blessés depuis le début de l'année).

Ce dossier a une dimension régionale et les conséquences sont nombreuses. C'est une communauté qui est visée aujourd'hui malheureusement. Ce constat, je le déplore car il contribue à agir sans discernement et à mettre mal tout un pan de la population qui fait aujourd'hui société. Ce désordre valorise aussi des postures extrêmes qui remettent en cause notre solidarité ou même notre modèle unique de vivre-ensemble.

Mon propos ne consiste pas à trouver un bouc émissaire mais à aborder un problème à la racine afin que nous puissions mettre fin à ce drame sociale et sociétale. Notre préoccupation première c'est le développement humain. L'éducation est la mère de nos priorités. Néanmoins cet épanouissement est conditionné par la présence du noyau familial et en l'absence de cette composante sociale nous ne pourrons agir efficacement. Cela se résume à cet adage « On ne nait pas délinquant, on le devient ».

Aborder cette problématique nécessite du courage politique et aujourd'hui je vous en fais part car elle concerne tout le territoire réunionnais et que la solution réside dans des mesures régaliennes fortes.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur Le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération,

Joé Bédier Le Maire
Maire de Saint-André

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ RÉUNION

Joé BEDIER

Copie au :
Préfet de La Réunion
Sous-Préfet de l'arrondissement Est